



Nombre
de résidents
128



Type d'espace
extérieur accessible
Avant-cour



Nombre
de chambres
privées
64



Nombre de chambres
semi-privées
32



Nombre d'étages
6 étages dont
4 étages de soins



BIENVENUE À L'HÔPITAL CHINOIS DE MONTRÉAL

189, avenue Viger Est, Montréal QC H2X 3Y9



Bonjour

Type d'aires communes

- Larges et lumineux corridors
- Salons et salles à manger
- Terrasse
- Grands balcons

Particularités du centre

- En face de l'Hôtel de Ville, proche du Vieux-Port, du Quartier Chinois et du Palais des Congrès
- CHSLD qui accueille une clientèle de la communauté chinoise du Québec
- Cliniques externes et centre de jour pour la communauté sur place

Stationnement et accès transport en commun

- Stationnement payant dans la rue Viger, deux stationnements privés, un sur le côté et l'autre en arrière
- Station métro Champ de Mars à 5 minutes à pied



DANS LE QUARTIER

Centre d'hébergement
Hôpital Chinois

A Hôpital

B Métro Champ-de-Mars

C Hôtel de ville de Montréal

D Marché Bonsecours

E Métro Place-d'Armes

QUESTIONS FRÉQUENTES



Coûts et services inclus en hébergement

Vous pouvez consulter les tarifs sur le site de la RAMQ. Le coût mensuel de votre hébergement variera selon le type de chambre et votre capacité de payer. Cette capacité de payer sera évaluée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), en fonction de :

- vos revenus
- vos épargnes
- vos biens
- votre situation familiale

Lors de votre admission, un agent du service de la comptabilité vous informera du coût.



Si j'ai un bail, est-ce que je devrai payer deux loyers ?

En vertu de l'article 1974 du Code civil du Québec, vous pouvez mettre fin à un bail en raison de votre hébergement avec services. Votre propriétaire peut vous faire payer jusqu'à deux (2) mois suivant la lettre de résiliation de bail.



Qu'est-ce qui est inclus lors de l'hébergement ?

Votre contribution mensuelle couvre :

- les frais d'hébergement
- les soins et les services
- les médicaments (en CHSLD)
- les fournitures médicales que votre état requiert
- les produits d'hygiène personnelle de base (ex. : articles pour incontinence, savon, dentifrice, etc.)
- les services de buanderie pour vos vêtements



Est-ce que le câble, l'Internet et le téléphone sont inclus ?

Le câble et le téléphone ne sont pas compris dans le coût de l'hébergement. Vous devez vous abonner et payer les frais. Toutefois, vous aurez accès à un téléviseur et un téléphone en partage avec les autres résidents dans les aires communes. Le Wifi est disponible gratuitement dans nos centres d'hébergement.



Qu'est-ce que je peux apporter comme mobilier ?

Les règles changent selon les établissements, en fonction de votre condition physique et de l'espace disponible pour dispenser les soins de façon sécuritaire dans la chambre. Nous vous invitons à en discuter avec le responsable de l'unité de vie où vous serez hébergé.